

Le FCPE - BFT France Emploi ESR est nourricier (c'est-à-dire investi en quasi-totalité dans son fonds maître et accessoirement en liquidités) du FCP - BFT FRANCE EMPLOI ISR - ESR. Le FCPE bénéficie, au même titre que son fonds maître, du Label ISR.

Le fonds maître est un fonds investi dans des **entreprises françaises** qui contribuent à l'amélioration de l'emploi en France.



Univers d'investissement Actions France	Performance annualisée 1 an -0,88%	Encours 4 M €
Fonds thématique Emploi	Intensité carbone 10% de réduction relative par rapport à l'univers, des émissions CO2	NOTE EMPLOI ★★★★☆ La moyenne des notes Emploi des sociétés du portefeuille est de 4 / 5, contre 3,5 / 5 pour son indice de référence selon le référentiel d'analyse Humpact.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 28/02/2025	3 mois 31/12/2024	1 an 28/03/2024	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	5,09%	-2,92%	5,09%	-0,89%	-	-	-
Indice	5,59%	-3,61%	5,59%	-2,69%	-	-	-
Ecart	-0,50%	0,69%	-0,50%	1,81%	-	-	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	-0,95%	5,84%	-	-	-
Indice	-0,16%	17,80%	-	-	-
Ecart	-0,79%	-11,96%	-	-	-

Indice de référence du fonds : 100% CAC ALL TRADABLE

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Profil d'investissement responsable

<input checked="" type="checkbox"/>	Exclusions	<input checked="" type="checkbox"/>	Vote et dialogue actionnarial
<input checked="" type="checkbox"/>	Fonds thématique	<input checked="" type="checkbox"/>	Fonds à impact*

Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

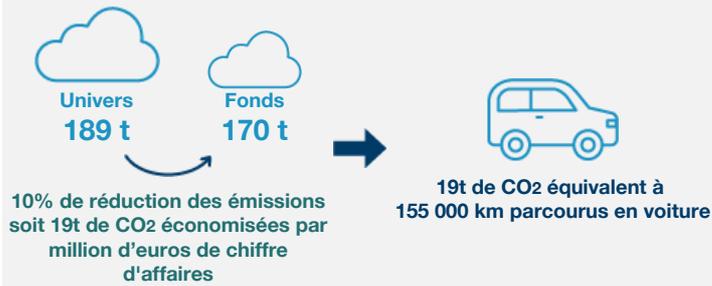
	1 an	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	14,25%	14,75%
Volatilité de l'indice	14,08%	15,06%
Tracking Error ex-post	3,77%	3,92%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Quatre indicateurs permettant d'évaluer l'impact du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance et du respect des droits humains ont été audités lors de l'obtention du label ISR délivré par l'État français. Conformément à la charte du label ISR, le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure performance que son univers de référence sur au moins deux de ces quatre critères.

L'univers auquel se compare le fonds est composé de 100% CAC ALL TRADABLE. Les indicateurs ESG et de droits humains sont calculés uniquement sur les émetteurs privés.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Indicateur : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements - tCO₂eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,81% / 100,00%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Indicateur : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. (Source : Refinitiv)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,72% / 99,77%

SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance



Indicateur : Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres

Source : Refinitiv, ISS, MSCI

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,93% / 100,00%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association

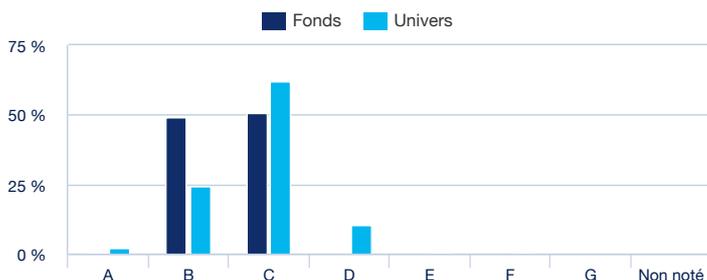


Indicateur : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales (Source : Refinitiv)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,72% / 99,77%

Note ESG moyenne (Source : Amundi)

	Note ESG moyenne	Score ESG moyen	Cumul des meilleures notes (A+B+C)	Couverture
Fonds	C	1,43	100%	100%
Univers	C	1,15	88,22%	99,93%



Note A est la plus élevée

Note G la plus basse

Sources et définitions

Intensité Carbone L'intensité des GES du portefeuille est déterminé par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/€UR millions d'euros de chiffre d'affaires). L'indicateur PAI utilise l'approche "tout investissement", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en tenant compte de tous les investissements de l'entité. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Source : Trucost

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Amundi a revu sa méthodologie et publie l'intégralité des émissions du scope 3, cependant les biais potentiels et les inexactitudes dans les données relatives aux émissions du scope 3 demeurent. Il convient également de noter qu'Amundi a changé de fournisseur de données pour le calcul de l'EVIC. Source: Refinitiv, ISS, MSCI

Équipe de gestion



Eric Bar

Gérant de portefeuille

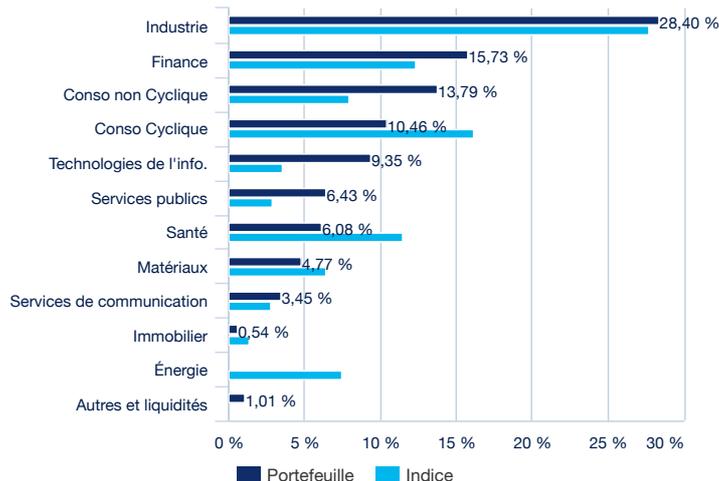


Fabrice Masson

Gérant de portefeuille

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)
SCHNEIDER ELECTRIC SE	9,09%
L OREAL SA	7,98%
AXA SA	7,59%
SAFRAN SA	7,39%
HERMES INTERNATIONAL SCA	7,25%
THALES SA	4,99%
DANONE SA	4,99%
BNP PARIBAS SA	4,79%
AIR LIQUIDE SA	4,77%
SANOFI SA	4,74%
Total	63,59%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)	Indice (%)	Ecart (P - I)
AXA SA	7,59%	3,77%	3,83%
L OREAL SA	7,98%	4,18%	3,80%
THALES SA	4,99%	1,30%	3,69%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	4,58%	1,12%	3,46%
HERMES INTERNATIONAL SCA	7,25%	3,88%	3,37%
SAFRAN SA	7,39%	4,49%	2,90%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	9,09%	6,29%	2,80%
DANONE SA	4,99%	2,30%	2,69%
LEGRAND SA	3,86%	1,30%	2,56%
PUBLICIS GROUPE SA	3,45%	1,04%	2,41%
Total	61,18%	29,68%	31,50%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)	Indice (%)	Ecart (P - I)
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	-	7,39%	-7,39%
TOTALENERGIES SE	-	6,79%	-6,79%
AIRBUS SE	-	4,97%	-4,97%
ESSILORLUXOTTICA SA	-	4,30%	-4,30%
VINCI SA	-	3,17%	-3,17%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	-	2,21%	-2,21%
SOCIETE GENERALE SA	-	1,57%	-1,57%
SANOFI SA	4,74%	5,94%	-1,20%
COMPAGNIE GENERA DES ETS MICHE	-	1,19%	-1,19%
STELLANTIS NV	-	1,12%	-1,12%
Total	4,74%	38,64%	-33,89%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Commentaire de gestion

Alors que les marchés européens étaient bien orientés en ce début d'année, le mois de mars a jeté un coup de froid sur l'ensemble des marchés actions mondiaux. Les potentielles ou effectives hausses des droits de douane américains ont infléchi la confiance des investisseurs. Si les marchés européens s'en sortent mieux qu'Outre-Atlantique, la tendance baissière l'emporte. Les bourses asiatiques ont également souffert des inquiétudes sur les tarifs douaniers et les annonces de relance du gouvernement chinois n'ont pas modifié le scepticisme des investisseurs sur la consommation domestique

Dans ce contexte, le CAC All Tradable est en repli de 3.61%. Le fonds, concentré sur 33 lignes, surperforme son indice de référence en maintenant ses positions défensives qui ont mieux résisté que les cycliques. Les actions sous-valorisées l'emportent également sur les valeurs de croissance. Sectoriellement, les services aux collectivités, l'assurance et l'Energie tirent leur épingle du jeu alors que l'automobile et la consommation discrétionnaire enregistraient un net recul

Sur la période, la performance est plus marquée par l'allocation sectorielle que par le choix de valeur

Notons que la surpondération aux services aux collectivités, la surpondération à l'assurance et la sous-pondération aux secteur automobile ont eu un impact positif alors que la sous-pondération au Pétrole et gaz, la sous-pondération à la construction et la surpondération aux valeurs technologiques ont eu un impact défavorable.

Sur le front des valeurs, le portefeuille a profité de sa surexposition à Thales (114bp), de sa sous exposition à LVMH (122bp) et de la bonne tenue de Véolia (43bp) mais a souffert de l'absence de TotalEnergies (-54bp), de la surexposition de FDJ (-36bp) à la suite des craintes de nouvelles mesures fiscales, et à la surexposition à STMicroelectronics

En ce qui concerne les principaux mouvements, nous avons allégé nos positions sur Thales et BNP et renforcé nos positions sur Engie et Capgemini

Le très court terme risque d'être chahuté par les dispositions prises par l'administration américaine. Les marchés se focaliseront autant sur le niveau des mesures douanières que sur les zones géographiques impactées. Cette remise en cause du libre-échange pourrait nourrir de nouvelles tensions inflationnistes, ralentir la croissance mondiale et projeter certains pays en récession

Dans le même temps la recherche d'un plan de paix en Ukraine et surtout par sa mise en œuvre pourrait être un catalyseur très positif en faveur des actions européennes qui pourraient ainsi voir leur prime de risque se réduire.

Cette absence de visibilité pour les futures échanges commerciaux et au niveau du contexte géopolitique accru par le possible désengagement financier et logistique des Etats-Unis sur l'Ukraine nous conforte dans une politique de gestion qui, bien que pleinement investie, reste prudente. Ainsi nous sommes surpondérés sur les industrielles des biens et services, les technologiques et sous-pondérés sur les pharmaceutiques, l'énergie et l'automobile.

Labels



Label ISR délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances français



Label Relance délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances français

Exclusions



Pacte Mondial



Charbon



Tabac



Armement non conventionnel



Armes nucléaires



Hydrocarbures non conventionnels



Pays faisant l'objet de violations

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **110,80 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/03/2025**
Actif géré : **3,71 (millions EUR)**
Code ISIN : **QS0009131473**
Indice de référence : **100% CAC ALL TRADABLE**

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **FCPE**
Date de création de la classe : **14/03/2022**
Eligibilité : -
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes : -
Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,61%**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Non**
Nom du fonds maître : **BFT FRANCE EMPLOI ISR**
Classification SFDR : **Article 8**
AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.